

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire
Date de publication: KABVS 07.08.2026
Visible par le public jusqu'au: 07.08.2029
Numéro de publication: BA-VS05-0000023320

Entité de publication



Commune de Val de Bagnes - Service des constructions, Chemin du Paquet 2, 1941 Vollèges

Demande d'autorisation de construire - Rénovation d'un bâtiment existant avec la pose d'isolation thermique périphérique et transformation d'une grange existante en résidence principale avec l'installation d'une PAC air-eau intérieure, Val de Bagnes

Titre du projet de construction

Rénovation d'un bâtiment existant avec la pose d'isolation thermique périphérique et transformation d'une grange existante en résidence principale avec l'installation d'une PAC air-eau intérieure

Numéro pour consultation eConstruction

5177dec9

Requérant(e)

Jean-Marc Volon

Auteur(e) de plans

Alexandre Gard

Auteur(e) de plans - Entreprise

Alexandre Gard Architecture SA

Parcelle

Parcelle 10695, No Folio 105, Lieu-dit Les Places d`en Bas

Parcelle

Parcelle 10697, No Folio 105, Lieu-dit Les Places d`en Bas

Parcelle

Parcelle 10698, No Folio 105, Lieu-dit Les Places d` en Bas

Parcelle

Parcelle 10700, No Folio 105, Lieu-dit Les Places d` en Bas

Parcelle

Parcelle 10696, No Folio 105, Lieu-dit Les Places d` en Bas

Coordonnées

2'584'433 1'101'361

Propriétaire

Jean-Marc Volon

Propriétaire

Léna Magina Da Silva

Propriétaire

José Mario Magina Da Silva

Propriétaire

Carlos Manuel da Fonseca

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone village, Zone extension village, Zone agricole 1

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction, ou auprès du service des constructions, uniquement sur rendez-vous, du lundi au jeudi de 14 h à 16 h 30 et le vendredi jusqu'à 16 h. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction, soit être formulées par pli recommandé à l'Administration communale de Val de Bagnes, Service des constructions, Case postale 1, 1934 Le Châble VS, dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO).

Point de contact

Commune de Val de Bagnes
Service des constructions
Chemin du Paquet 2
1941 Vollèges

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 07.09.2026